



AMN CONSEIL ET FORMATION

Livret stagiaire



Bienvenue

Toute l'équipe de AMN Conseil et Formation vous souhaite la bienvenue.

Ce livret vous présente toutes les informations utiles pour le déroulement de votre formation.

Vous trouverez également sur notre site internet le règlement intérieur, les conditions générales de vente, nos coordonnées et plan d'accès : <https://www.amn-conseil-formation.fr/>

Contact pour toute autre demande ou réclamation : 04 90 43 96 88



Qui sommes-nous?

Entreprise qui se distingue par son expertise dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, AMN Conseil et Formation s'est imposée comme une référence, offrant des formations et des conseils précieux à de nombreuses entreprises à travers la France.



Pourquoi choisir AMN Conseil et Formation?

- Pour nos **locaux tout neufs**
- Pour nos **innovations (CARL, Méthode AMN)**
- Pour notre **expertise** (intervenants de terrain)
- Pour nos **outils performants** (DUERP en ligne, extranet performant)
- Pour le **matériel de qualité** de nos différents partenaires (Arjo, DLM Créations, Ergo santé)

Nos valeurs

L'innovation : Nous avons toujours été à la pointe de la création pour améliorer les conditions de travail des professionnels de santé

La prévention : Nous plaçons la prévention des risques professionnels au cœur de notre action

L'humanisme : Notre démarche est centrée sur l'humain, cherchant à apporter du confort aux patients et à prévenir les TMS chez les soignants

La qualité de l'éducation : Nous assurons des formations de qualité

L'accompagnement : Nous accompagnons les établissements et les professionnels dans la gestion des risques professionnels et la formation, contribuant ainsi à leur productivité et à leur bien-être au travail

The collage features several AMN promotional items:

- Top Left:** A poster for "AMN CONSEIL ET FORMATION" featuring a woman with a surprised expression. Text: "AMN CONSEIL ET FORMATION a obtenu l'agrément pour les FORMATIONS CSE Expertise dans le secteur sanitaire".
- Top Right:** A poster for "AMN CONSEIL ET FORMATION" featuring a woman with pink glasses pointing. Text: "AMN CONSEIL ET FORMATION FORMATION PASSERELLE FORMATEUR PRAP IBC A FORMATEUR PRAP 2S Arles 13200 Du 26 au 29 août Et Du 3 au 4 septembre".
- Middle Left:** A list of products: "• Jeu 73 cartes 13 cartes • 10 p • Post • Broc • Posters catégorie 'handicap' format 40 x 60 • Brochures AMN catégorie 'handicap' • Support de formation numérique".
- Middle Right:** A poster for "CARL by AMN FAMILY" featuring a hand with a red ribbon. Text: "Formation Devenir formateur PRAP".
- Bottom Left:** A poster for "AMN CONSEIL ET FORMATION RECRUTE UN(E) FORMATEUR(TRICE)" featuring a woman with a megaphone. Text: "AMN CONSEIL ET FORMATION RECRUTE UN(E) FORMATEUR(TRICE) Thème : 'Entretien du domicile dans le respect du bénéficiaire, des règles d'hygiène et du développement durable'".
- Bottom Right:** A poster for "AMN CONSEIL ET FORMATION" featuring a woman and a desk. Text: "AMN CONSEIL ET FORMATION Des locaux neufs et modernes Un plateau technique équipé du matériel le plus moderne? Un kit pédagogique pour le futur formateur? Une inter infirmière ergonomiste CARL™".

AMN logo is present in the top left corner of the collage.

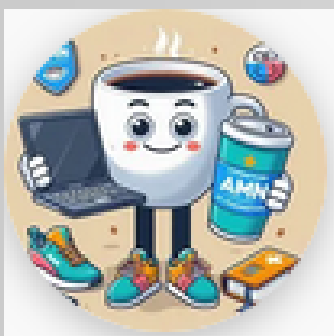
Ils parlent de nous



Excellente formation qui m'a permis de mettre en application rapidement. Merci!

François

Formation : **Construire et gérer son DUERP**



Très bonne maîtrise du sujet par la formatrice. Détails approfondis, supports intéressants. Pratique et efficace!

Claire

Formation : **Intervenir à domicile en période épidémique**



Formation très riche en situations concrètes et en explications. Je recommande!

Natacha

Formation : **Initiation aux pathologies psychiatriques et à la gériopsychiatrie**



Formatrice expérimentée qui connaît très bien son contenu. Je suis ravi!!

Nathalie

Formation : **Devenir formateur PRAP 2S**

Notre équipe permanente

Nathalie VAN CELST,
infirmière ergonomiste et gérante de AMN Conseil
et Formation

Elle est votre référente pédagogique et vous
accompagnera tout au long de votre parcours
de formation

nathalie.vancelst@amncf.com

Ariane COTS
assistante administrative et logistique

ariane.cots@amncf.com
04.90.91.64.71

Christian SOLER, assistant de direction

christian.soler@amncf.com
04.90.91.64.70





Partout
en France

Nos intervenants

Nous travaillons conjointement avec de nombreux formateurs dans toute la France pour répondre à vos besoins. Prévenir les risques professionnels, c'est avant tout les connaître et vous montrer comment travailler en toute sécurité.



Nos agréments

Notre organisme de formation est certifié QUALIOPi depuis 2020. Cette certification atteste de la conformité de notre processus de formation au Référentiel National Qualité. De la conception à la mise en œuvre, notre engagement envers ce référentiel garantit votre satisfaction et votre montée en compétences

Nous sommes habilités par la CARSAT pour les formations en prévention des risques professionnels pour les entreprises et établissements. Cet agrément souligne notre engagement envers la santé et la sécurité au travail, ainsi que la prévention et la gestion des risques spécifiques.

La plupart de nos formateurs et formatrices bénéficient de l'habilitation en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, IPRP.

Nous sommes habilités par la DREETS PACA pour les formations des CSE

Nous respectons le référentiel de la DRAAF pour les formations HACCP

Nous sommes agréé Certibiocide désinfectant - RS 6440

Nous sommes enregistré organisme DPC



Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de France Travail ...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **04 90 43 96 88** ou par courriel : **contact@amn-conseil-formation.fr**

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du (des) stagiaire(s), du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement inférieur à 2 mois (en moyenne).



Formation sur site

Les horaires classiques de formation sont les suivants :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Possibilités de modification des horaires

Les pauses :

Une pause d'un quart d'heure est prévue par demi-journée de formation

Règlement :

Le règlement intérieur de l'entreprise s'applique concernant les mesures de santé et de sécurité

Formation sur site

Avant la formation

Confirmation de votre participation à la formation (e-mail au prescripteur ou convocation transmise au stagiaire)

Convention de formation pour le montage de vos dossiers auprès des OPCO

Transmission des modalités d'accueil par e-mail (horaires, liens de connexion le cas échéant, ...)

S'il existe un prérequis pour participer à une session de formation, vous serez évalué (test de positionnement papier ou électronique ou encore audit téléphonique) au préalable afin de confirmer votre inscription



Formation sur site

Pendant la formation

Nous vous accueillons et vous indiquons le lieu de la formation. Une feuille d'émargement et une évaluation de stage vous sont remises pour valider votre présence (Validation des présences par 1/2 journée)

L'emploi du temps s'organise avec votre formateur et l'ensemble des stagiaires

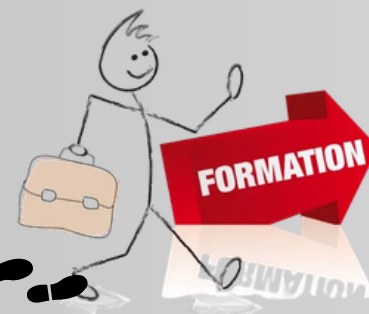
Les horaires peuvent être modulés en fonction d'éventuelles contraintes des participants

Tous les intervenants et formateurs sont des professionnels. Ils sont spécialistes de la discipline enseignée et ont de réels atouts pédagogiques

Des supports de formation vous sont remis tout au long du programme

Nous mettons à votre disposition un accès sur notre extranet afin de mieux profiter de votre parcours

Les frais de repas ne sont pas compris dans la tarification des formations.



Formation sur site

Après la formation

Transmission d'un certificat de réalisation une fois vos obligations remplies (évaluations et émargements)

Un support de formation (numérique ou papier) vous est distribué

Prise en compte de toutes vos remarques dans le cadre de notre amélioration continue



Formation à distance

Les horaires classiques de formation sont les suivants :

**De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h avec une pause de 15 minutes par demi-journée
Vous recevrez une invitation Teams et un rappel 10 à 15 jours avant
votre formation avec nos coordonnées et celle de votre formateur**

Les outils à prévoir :

**Prévoyez un casque ou des écouteurs avec un micro
Activez votre son et votre webcam
Un double écran pour votre confort**

Formation à distance

Conseils :

Prévoyez de vous connecter un quart d'heure avant le démarrage de la formation

Pensez à vous isoler pour être au calme

N'hésitez pas à prendre la parole, interrogez votre formateur si vous n'avez pas compris

Assistance :

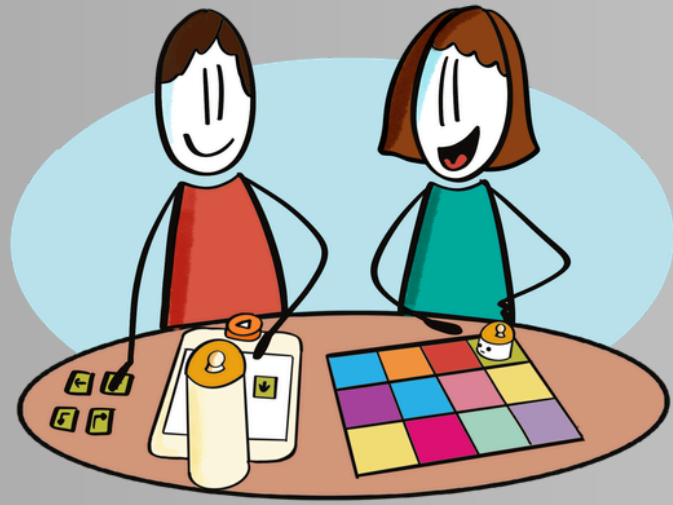
En cas de besoin, des assistances technique et pédagogique sont disponibles :

Technique : 04 90 43 96 88

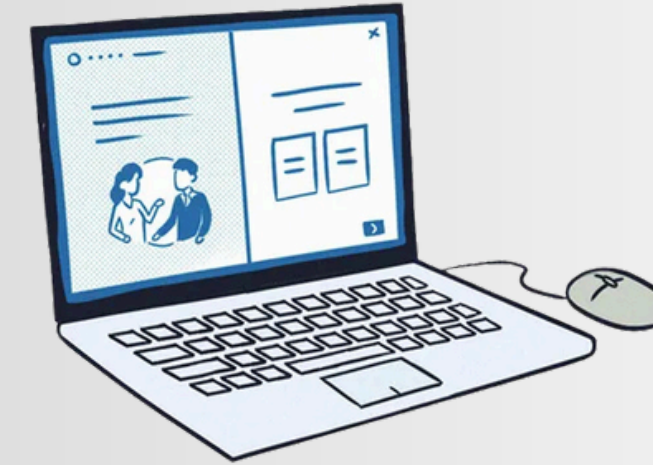
Pédagogique : le N°tel du formateur vous est transmit dans la convocation



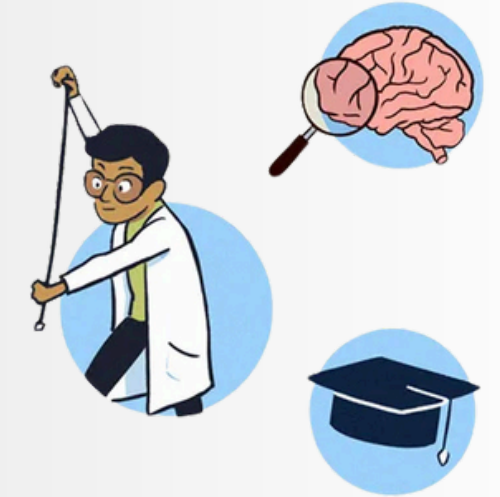
Nos points forts



LUDOPÉDAGOGIE

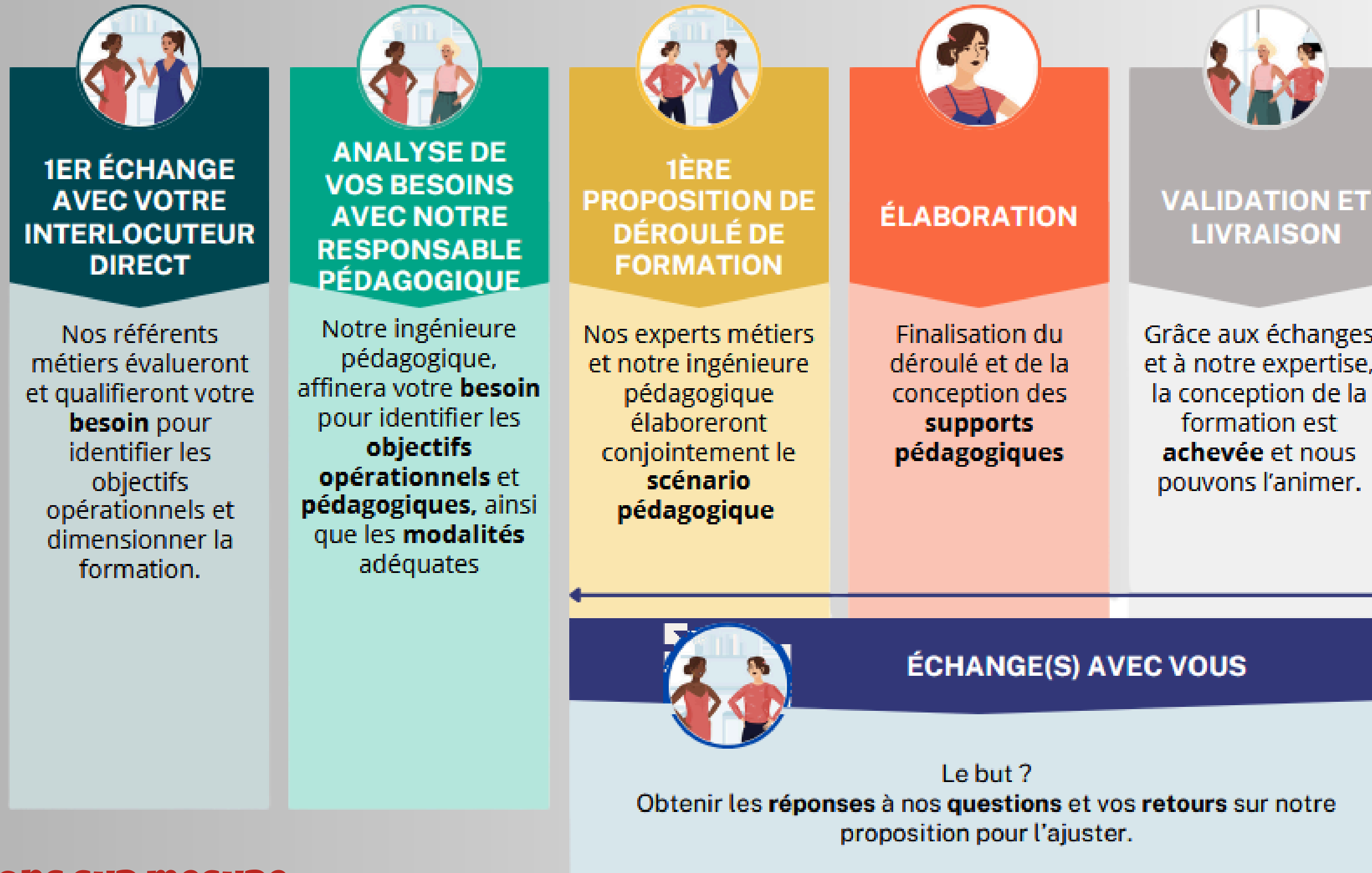


INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE



BLENDED LEARNING

Nos points forts



Méthodes pédagogiques et évaluation

Les formations sont dispensées en présentiel et en distanciel. Les groupes sont limités de 8 à 15 personnes, selon les formations, pour permettre aux participants d'être formés dans les meilleures conditions. Pour les formations en distanciel, le nombre de stagiaires peut être réduit selon la méthodologie appliquée.



Pour l'inter comme pour l'intra, les formations de AMN CONSEIL ET FORMATION allient l'alternance de théorie et de pratiques : activités numériques, comparaison, travail collaboratif, retours d'expériences, vidéos et jeux pédagogiques.

Un questionnaire est transmis aux participants en amont de la formation pour connaître leurs attentes et leur niveau de connaissance, afin de permettre aux formateurs de s'y adapter. Les acquis sont évalués par un test de connaissances et/ou des mises en activité.

Dans un souci d'amélioration continue, une enquête de satisfaction est effectuée à la fin de la formation.

Une attestation de formation sera remise au stagiaire.



Accès aux locaux

Adresse :

20 Bis rue Joseph Rainard - 13200 Arles

Stationnement gratuit

Nous sommes situés en zone nord, à 10 mn en voiture du centre ville



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap :

Nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler en amont de la formation. Nathalie, notre Référente handicap, saura vous orienter vers la solution pédagogique adaptée.



Organisation et restauration

Les horaires classiques de formation sont les suivants :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les pauses :

Une pause d'un quart d'heure est prévue par demi-journée de formation

Restauration :

Possibilité de déjeuner sur place (présence d'un frigo et d'un microondes), des restaurants et boulangeries sont accessibles à 5mn en voiture

Vous pourrez également vous faire livrer sur place

Les frais professionnels des participants sont à leur charge ou à la charge de leur établissement



Hébergement

Pour vos formations de plusieurs journées éloignées de votre domicile, voici une liste d'hébergement :

Logis Hôtel le Rodin à 6 minutes de nos locaux : <https://www.hotel-lerodin.fr/>

Dans la zone de Fourchon située à environ 15 minutes vous trouverez les enseignes hôtelières les plus connues (première classe, Ibis, Kyriad, etc...)

<https://hotelarles.net/hotel-arles-fourchon>

Vous souhaitez passer un séjour inoubliable? : <https://www.ledomainedemikaetnina.com/>

Règlement intérieur

AMN
V3 – 06.2025

REGLEMENT INTERIEUR

Etabli conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 à R6352-1 à R6352-15 du Code du Travail

AMN CONSEIL ET FORMATION
13200 ARLES
SIRET : 879 741 387 00036 | APE : 8559A
Déclaration d'activité n°93 13 18129 13 auprès de la DREETS PACA
Contact : contact@amn-conseil-formation.fr | 04 90 43 96 88
www.amn-conseil-formation.fr

Préambule

Conformément aux articles du Code du travail précités, le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires, bénéficiaires et participants aux actions de formation dispensées par AMN CONSEIL ET FORMATION, qu'elles soient en présentiel ou à distance.

Ce règlement vise à :

- Garantir la sécurité des personnes,
- Fixer les règles relatives à la discipline,
- Préciser les droits et devoirs des stagiaires.

Il est remis à chaque stagiaire lors de l'entrée en formation ou envoyé par voie électronique, et disponible sur simple demande.

SECTION 1 – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 1 – Règles générales

Chaque stagiaire doit respecter les consignes d'hygiène et de sécurité applicables, notamment celles affichées dans les locaux ou énoncées par l'équipe pédagogique.

Article 2 – Consignes d'incendie

Les consignes d'évacuation sont affichées. En cas d'alerte, les stagiaires doivent cesser toute activité et évacuer calmement sous la conduite du personnel formé.

Article 3 – Interdictions

- Il est interdit d'introduire ou de consommer drogues et boissons alcoolisées.
- Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locaux.
- L'accès au centre est interdit à toute personne en état d'ivresse ou sous l'emprise de substances altérant les facultés.

Article 4 – Accident

Tout accident survenu sur le lieu de formation ou lors du trajet domicile/formation doit être immédiatement signalé au responsable de la formation.

AMN Conseil et Formation - 13200 ARLES
N°SIRET : 879 741 387 00036 - APE : 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 1318129 13 auprès de la DREETS PACA
Enregistrée DPC sous le N° : 998B
contact@amn-conseil-formation.fr - 04 90 43 96 88 - www.amn-conseil-formation.fr

AMN
V3 – 06.2025

SECTION 2 – DISCIPLINE ET COMPORTEMENT

Article 5 – Assiduité

Le stagiaire s'engage à suivre la formation avec ponctualité et régularité. Toute absence ou retard doit être justifié. Les financeurs peuvent être informés de ces événements.

Article 6 – Formalités de suivi

Chaque stagiaire doit signer les feuilles d'émargement. À la fin de l'action, une attestation de présence et de fin de formation est remise.

Article 7 – Accès aux locaux

L'accès est réservé aux personnes autorisées. Toute intrusion ou comportement perturbateur pourra faire l'objet de sanctions.

Article 8 – Tenue et comportement

Une tenue décente et un comportement respectueux sont exigés. Le respect des autres et de l'environnement de formation est impératif.

Article 9 – Utilisation du matériel

Le matériel mis à disposition doit être utilisé dans un cadre exclusivement pédagogique, avec soin et conformément aux consignes.

SECTION 3 – SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Article 10 – Nature des sanctions

Toute violation du présent règlement peut donner lieu aux sanctions suivantes :

- Avertissement oral ou écrit
- Blâme
- Exclusion temporaire ou définitive

Les amendes ou retenues pécuniaires sont interdites.

Article 11 – Procédure

Avant toute sanction, le stagiaire est informé des faits reprochés. Il peut présenter ses observations. Toute sanction est notifiée par écrit et le financeur en est informé.

SECTION 4 – DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU DISTANCIEL (le cas échéant)

Les mêmes règles s'appliquent aux formations en visioconférence. Le stagiaire s'engage à :

AMN Conseil et Formation - 13200 ARLES
N°SIRET : 879 741 387 00036 - APE : 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 1318129 13 auprès de la DREETS PACA
Enregistrée DPC sous le N° : 998B
contact@amn-conseil-formation.fr - 04 90 43 96 88 - www.amn-conseil-formation.fr

AMN
V3 – 06.2025

- Disposer du matériel nécessaire,
- Se connecter à l'heure,
- Participer activement,
- Activer sa caméra lorsque cela est demandé,
- Respecter la confidentialité des échanges.

Fait à : ARLES, le 1^{er} juillet 2025

Pour AMN Conseil et Formation
(cachet, nom et qualité du signataire)

Nathalie VAN CELST, Directrice

AMN Conseil et Formation
20B rue Joseph Rainard
13200 ARLES
SIRET : 879 741 387 00036
APE : 8559A

AMN Conseil et Formation - 13200 ARLES
N°SIRET : 879 741 387 00036 - APE : 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 1318129 13 auprès de la DREETS PACA
Enregistrée DPC sous le N° : 998B
contact@amn-conseil-formation.fr - 04 90 43 96 88 - www.amn-conseil-formation.fr

Règlement intérieur

 V3 – 06.2025 

AVENANT AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR – BILAN DE COMPÉTENCES

Champ d'application

Le présent avenant s'applique aux bénéficiaires des bilans de compétences réalisés par AMN CONSEIL ET FORMATION, conformément aux articles L6313-1 à L6313-11 du Code du travail.

Organisation

Les bilans de compétences sont réalisés selon un calendrier défini avec le bénéficiaire, incluant des phases d'investigation, d'analyse et de conclusion. Ils peuvent se dérouler en présentiel, en distanciel ou sous format mixte.

Confidentialité

L'ensemble des échanges, documents et résultats du bilan sont strictement confidentiels. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers (employeur ou financeur) qu'avec l'accord écrit du bénéficiaire.

Engagements

Le bénéficiaire s'engage à :

- Participer activement aux rendez-vous,
- Respecter les horaires convenus,
- Prévenir en cas d'empêchement.

Livrables

À l'issue du bilan, une **synthèse écrite personnelle** est remise au bénéficiaire. Elle ne peut être transmise à un tiers sans son consentement.



Fait à : ARLES, le 1^{er} juillet 2025

Pour AMN Conseil et Formation
(cachet, nom et qualité du signataire)

Nathalie VAN CELST, Directrice

AMN Conseil et Formation
20B rue Joseph Rainard
13200 ARLES
SIRET : 879 741 387 00036
APE : 8559A

AMN Conseil et Formation - 13200 ARLES
N°SIRET : 879 741 387 00036 - APE : 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 1318129 13 auprès de la DREETS PACA
Enregistrée DPC sous le N° : 998B
contact@amn-conseil-formation.fr - 04 90 43 96 88 - www.amn-conseil-formation.fr

 V3 – 06.2025 

AVENANT AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ACTIVITÉ VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Champ d'application

Le présent avenant s'applique à toute personne accompagnée dans le cadre d'un parcours de VAE par AMN CONSEIL ET FORMATION, qu'il soit financé ou non, individuel ou collectif, en présentiel ou à distance.

Objectif

L'accompagnement à la VAE a pour but d'aider le candidat à analyser son expérience, identifier les compétences acquises et les formaliser en vue de l'obtention d'un diplôme, titre ou certification inscrite au RNCP.

Déroulement

L'accompagnement est structuré en différentes étapes selon un calendrier défini avec le candidat :

- Entretien de cadrage
- Aide à la rédaction du livret de validation (ou équivalent)
- Préparation à l'entretien avec le jury
- Suivi administratif et méthodologique

Le volume horaire et les modalités (présentiel, distanciel, hybride) sont formalisés dans une convention d'accompagnement.

Engagements du candidat



Le candidat à la VAE s'engage à :

- Participer activement aux séances prévues,
- Respecter le planning fixé d'un commun accord,
- Fournir un travail personnel régulier,
- Informer l'accompagnateur en cas d'indisponibilité ou d'empêchement,
- Respecter la confidentialité des échanges.

Confidentialité

Les informations transmises dans le cadre de l'accompagnement VAE sont strictement confidentielles. Aucune transmission à des tiers (employeur, financeur, certificateur...) ne peut se faire sans l'autorisation écrite du candidat.

AMN Conseil et Formation - 13200 ARLES
N°SIRET : 879 741 387 00036 - APE : 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 1318129 13 auprès de la DREETS PACA
Enregistrée DPC sous le N° : 998B
contact@amn-conseil-formation.fr - 04 90 43 96 88 - www.amn-conseil-formation.fr

 V3 – 06.2025 

Documents remis

À l'issue de l'accompagnement, le candidat reste seul responsable du dépôt de son dossier auprès de l'organisme certificateur. Un accompagnement à la relecture ou à la préparation de l'entretien avec le jury peut lui être proposé dans le cadre du forfait.

Fait à : ARLES, le 1^{er} juillet 2025

Pour AMN Conseil et Formation
(cachet, nom et qualité du signataire)

Nathalie VAN CELST, Directrice

AMN Conseil et Formation
20B rue Joseph Rainard
13200 ARLES
SIRET : 879 741 387 00036
APE : 8559A

AMN Conseil et Formation - 13200 ARLES
N°SIRET : 879 741 387 00036 - APE : 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 1318129 13 auprès de la DREETS PACA
Enregistrée DPC sous le N° : 998B
contact@amn-conseil-formation.fr - 04 90 43 96 88 - www.amn-conseil-formation.fr

AMN Conseil et Formation

V4 - 2026

www.amn-conseil-formation.fr

